

CTÉ DE CNES DES MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
à Lacaune

Séance du jeudi 13 août 2020

Nombre de membres en exercice : 35 L'an deux mille vingt et le treize août, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel VIDAL.

Présents : 29 **Sont présents**: Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Evelyne BOUSQUET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Marie CASARES, Richard COLLET, Francis CROS, Pierre ESCANDE, Jacques FABRE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Denis MAFFRE, Georges MEROU, Antoine PROENCA, Anne-Lise SAUTEREL, Didier SENEGAS, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Christian THERON, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Laurence VIGNAU

Votants : 33

Secrétaire de séance :

Pouvoirs : Carole ALARY par Daniel VIDAL, Robert BARTHE par Alain CABROL, Marie-Françoise CROS par Francis CROS, Patricia VALETTE par Robert BOUSQUET

Suppléés :

Excusés : Claude ANINAT, Christian BARDY, Jacques CALVET, Jean-Claude DURAND, Sandra RAMOND, Jim RONEZ

Absents :

MAISON DE RETRAITE/RESIDENCE SPECIALISEE ST VINCENT DE PAUL

1. Maison de retraite : EPRD 2020 - Plan pluriannuel d'investissement

Le Conseil de Communauté,

Entendu le rapport de Monsieur le Président qui présente au Conseil le projet d'EPRD 2020 et ses annexes, pour la Maison de retraite Saint-Vincent de Paul.

Il indique :

Au vu des autorisations de recettes des autorités de tarification, il convient de présenter l'EPRD 2020 et ses annexes, comme suit dans les tableaux annexés à la délibération.

Il est demandé au Conseil d'adopter l'EPRD 2020 et ses annexes tel qu'annexés à la délibération.

Résultat du vote : Adopté

Votants : 33

Pour : 33

2. Résidence spécialisée : DM 1 au budget 2020 : prise en compte des autorisations budgétaires du CD81

Entendu le rapport du Président qui indique au Conseil qu'afin de garantir l'équilibre budgétaire, il convient de prendre la décision modificative suivante au budget prévisionnel de la Résidence spécialisée Saint-Vincent de Paul :

810000414 Code INSEE	MAISON DE RETRAITE ST VINCENT DE PAUL RESIDENCE SAINT VINCENT DE PAUL	DM n°1 2020
-------------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
Prise en compte autorisations budgétaires du CD81

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
D-0204 : Prestation d'informatique à l'extérieur	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-0205 : Autres	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses affectées à l'exploitation courante	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-0210 : Personnel affecté à l'établissement	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-0333 : Participation des employés à la formation professionnelle cont	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-0336 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-04111 : Rémunération principale	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-04511 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-04514 : Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-04515 : Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses affectées au personnel	0,00 €	63 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-01303 : Matériel de transport	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-01500 : Autres matériels et outillages	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-01600 : Autres	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-01601 : Assurance maladie, maternité et accident du travail	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-0500 : Autres	0,00 €	10,00 €	0,00 €	0,00 €
D-073 : Titres antérieurs (sur exercices antérieurs)	0,00 €	6 410,00 €	0,00 €	0,00 €
D-078 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 015 : Groupe 3 : Dépenses affectées à la structure	1 000,00 €	13 620,00 €	0,00 €	0,00 €
R-733228 : Dépt-Handis - Prix de journée - Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 017 : Groupe 1 : Produits de la tarification	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-0450 : Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 020,00 €
R-7540 : Autres remboursements de frais	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 720,00 €
TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	67 720,00 €
Total EXPLOITATION	2 000,00 €	79 720,00 €	0,00 €	77 720,00 €
Total Général		77 720,00 €		77 720,00 €

Il est demandé au Conseil d'approuver les virements de crédits inscrits dans le tableau ci-dessus.

Résultat du vote : Adopté

Votants : 33

Pour : 33

3. Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Conseil de la Vie Sociale de la Maison de Retraite et de la résidence spécialisée St Vincent de Paul

Les statuts du conseil de la vie sociale de la Maison de retraite et de la Résidence Spécialisée Saint-Vincent de Paul prévoient la nomination de deux représentants de l'organisme gestionnaire.

La proposition du bureau est la suivante : Mme Isabelle Calvet et Mme Véronique Armengaud

Entendu le rapport du Président,

Il est proposé au Conseil de désigner pour représenter la Communauté de Communes au sein du Conseil de la vie sociale de la Maison de Retraite et de la Résidence spécialisée Saint-Vincent de Paul : Mme Isabelle Calvet et Mme Véronique Armengaud.

Résultat du vote : Adopté

Votants : 33

Pour : 33

4. Affectation des résultats 2018

Le Conseil Départemental et l'ARS ont validé nos propositions d'affectation des résultats 2018 (reprise sur réserve de compensation des déficits et affectation de l'excédent 2016 en partie pour les sections SOIN et DEPENDANCE et affectation à la réserve de compensation des charges d'amortissement pour la section HEBERGEMENT). Nous n'avons donc pas de réforme d'affectation à voter.

Information du Conseil

5. Questions diverses

Le Président

Daniel VIDAL



Monts de Lacaune Montagne
du Haut Languedoc